



## « Bougez avec la CSQ! » dans le cadre de la Semaine des enseignantes et des enseignants.

Afin de remercier tous les enseignants et enseignantes et de vous permettre de prendre soin de vous, La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise choisi par la CSQ, vous offre la chance de remporter l'une des **10 cartes-cadeaux de 200 \$** échangeable chez **Sports Experts et Atmosphère**.

**Inscrivez-vous en 2 étapes faciles :**

1. Rendez-vous sur : [enseignants.offre-lapersonnelle.com](http://enseignants.offre-lapersonnelle.com)
2. Remplissez le formulaire

**Le concours prend fin le 9 février 2021, à 16 h.**

### BONNE CHANCE!

La Personnelle désigne La Personnelle assurances générales inc.

Un prix d'une valeur de 200 \$ à gagner. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.

Le concours prend fin le 9 février 2021, à 16 h. Aucun achat requis. Le tirage aura lieu le 10 février 2021, à 16 h.

Détails et règlement à [enseignants.offre-lapersonnelle.com](http://enseignants.offre-lapersonnelle.com).

Ce courriel vous est transmis par la CSQ au nom de La Personnelle, située au 6300, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, Québec, G6V 6P9, 1 888 476-8737.



Syndicat de l'enseignement  
de la Haute-Côte-Nord/CSQ



# Notre actualité syndicale

Baie-Comeau, le 28 janvier 2021

Vol. 7 No 3

## Mot du président

### AGE – vote de grève – 25 janvier 2021

Au début du mois de décembre dernier, le SEHCN a participé à une réunion du conseil général de négociation (CGN) qui regroupe tous les syndicats affiliés à la Centrale (CSQ). Un vote y a été tenu afin que les membres de toutes les organisations syndicales soient consultés à propos d'un mandat de grève allant jusqu'à une hauteur de 5 jours.

Le SEHCN a tenu le 25 janvier dernier son assemblée générale extraordinaire (AGE) de manière virtuelle à ce propos. Nous tenons à remercier les 178 membres qui y ont participé. L'objectif de la rencontre a été d'informer les membres sur l'état des négociations, de répondre à leurs interrogations, mais aussi de prendre position sur le mandat de grève.

Voici donc les résultats des votes :

- Vote sur le mandat de grève
  - 56% pour
  - 44% contre
- Vote sur le ralliement à la majorité
  - 72 % pour
  - 28% contre



Bien que la majorité des membres présents se soit prononcée, tout n'est pas tout blanc ou tout noir. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les membres se sont positionnés lors de l'assemblée. Ils souhaitent obtenir des améliorations de leurs conditions d'exercices, mais ont toujours à cœur le bien-être de leurs élèves!

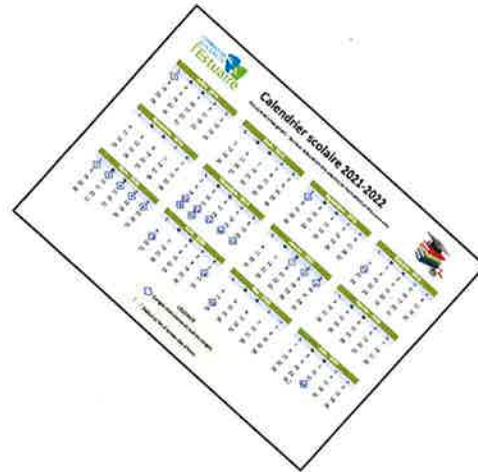
Le rôle du SEHCN est maintenant de faire connaître le résultat du vote auprès de la Centrale et de ses affiliés et bien sûr de faire entendre la voix de ses membres.

Nous vous reviendrons dans les prochaines semaines avec de plus amples informations sur les prochaines étapes.

Rémi Therriault, président

**BONNE SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS!**

## Calendrier scolaire 2021-2022



Vous avez été 192, enseignantes et enseignants, à répondre à notre consultation portant sur l'élaboration du calendrier scolaire 2021-2022 du secteur jeunes. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de le faire. Votre forte participation nous a permis de recueillir des données en quantité suffisante pour être capable d'émettre des recommandations qui répondent aux besoins réels de la majorité d'entre vous.

60% des personnes qui ont répondu proviennent du niveau d'enseignement préscolaire/primaire et 40% du secondaire. Suite à la compilation des résultats, nous avons pu dégager que :

- Pour le début de l'année scolaire, vous préférez à 44% un compromis entre un début plus hâtif et un début plus tardif (20 % des votes pour un début plus tôt, 36% pour un début plus tard);
- Concernant le nombre de journées pédagogiques en début et fin d'année, la préférence diffère selon le niveau d'enseignement. Au préscolaire/primaire, 79% des répondantes et des répondants ont besoin de 5 journées au début. Au secondaire, 65% aiment avoir 4 journées pédagogiques en début d'année et une en fin d'année;
- 57.4 % des participantes et participants souhaitent que le congé des Fêtes s'échelonne du 22 décembre au 4 janvier;
- 66% des gens interrogés désirent au moins une journée pédagogique par mois;
- 85% des personnes, pour qui l'emplacement de la pédagogique dédiée à la 1re communication est un enjeu, apprécient qu'elle soit placée le 15 octobre;
- 82% des répondantes et des répondants veulent que le lundi du retour de la relâche soit une pédagogique;
- 75% souhaitent que la pédagogique placée en juin demeure au début du mois.

Dans la section commentaires, le besoin de deux pédagogiques en fin d'étape a été mentionné à plusieurs reprises. D'autres idées ont également été mises de l'avant. Nous les ajouterons à notre consultation de l'an prochain pour vérifier si elles sont partagées par une majorité de membres.

Nos recommandations au CSS de l'Estuaire vont donc dans le sens des résultats obtenus par la consultation. Sachez, par ailleurs, que la proposition patronale du calendrier scolaire 2020-2021 répondait déjà à plusieurs de vos besoins et préférences. Serait-ce un signe que nos démarches passées à ce sujet ont fini par porter leurs fruits? Permettons-nous d'y croire!

Sindy Lebrun  
Vice-présidente SEHCN

## Informations



### Nouveaux taux de cotisation pour 2021

Qui dit début d'année (civile, bien sûr!) dit changement dans les différents taux de cotisation! À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, vous remarquerez que les retenues effectuées sur vos paies varieront quelque peu. Afin de vous aider à y voir plus clair, nous vous avons préparé un comparatif.

	Régie des rentes du Québec (RRQ)		Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)		Assurance-emploi (AE)	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Maximum annuel assurable	58 700 \$	61 600 \$	76 500 \$	83 500 \$	54 200 \$	56 300 \$
Taux de cotisation	5,70 %	5,90 %	0,494 %	0,494 %	1,20 %	1,18 %
Cotisation maximale annuelle	3 146,40 \$	3 427,90 \$	377,91 \$	412,49 \$	650,40 \$	666,34 \$

Pour les plus hauts salariés, le début d'année rime aussi avec le retour des déductions de RRQ, RQAP et AE. Vous aviez cessé de les payer dans les derniers mois de 2020. La raison est qu'une fois le salaire équivalent au maximum annuel assurable atteint, il n'est plus nécessaire de payer pour ces programmes. Par exemple, une fois qu'un salaire de 61 600 \$ aura été gagné en 2021, il n'y aura plus de déduction pour la RRQ.

#### Taux de cotisation pour le RREGOP

Le taux est de 10,33 % du salaire excédant 15 400 \$. En 2020, il était de 10,63 % du salaire excédant 14 675 \$.

Échelon	Cotisation 2020	Cotisation 2021
5	± 3 768 \$	± 3 587 \$
9	± 4 733 \$	± 4 656 \$
13	± 5 873 \$	± 5 631 \$
17	± 7 219 \$	± 6 940 \$

Dans le tableau ci-haut se trouvent des exemples de la cotisation annuelle au RREGOP selon votre échelon salarial.

Xavier Hainse  
Conseiller syndical